

Élaborer et suivre la démarche de prévention des risques dans son entreprise

OBJECTIF GENERAL

- Acquérir les compétences nécessaires afin de savoir prendre les mesures nécessaires pour préserver la santé et assurer la sécurité des travailleurs. (Art. L 4121-1 du Code du Travail).

OBJECTIFS OPERATIONNELS/COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Savoir mettre en place une politique management de la santé et de la sécurité au travail.
- Savoir intégrer dans cette politique l'environnement du poste de travail, les contraintes et les obligations réglementaires.

PROGRAMME

1- Présentation

- Enjeux de la prévention
- Responsabilités civiles et pénales

2- L'analyse

- Qu'est-ce que le Document unique et que doit-il contenir ?
- Comment analyser les risques professionnels ?
- Formaliser et suivre son Document Unique

3- Les actions

- Planification des actions à mener
- Impliquer les collaborateurs
- Connaître les formations et contrôles réglementaires à réaliser
- Disposer d'une base de documents réglementaires personnalisables : livret d'accueil au poste, plan de prévention, règlement intérieur, affichage obligatoire, ...

4- Savoir présenter sa démarche et déléguer les actions

- Donner les outils et responsabiliser
- Communiquer autour de la prévention
- S'assurer des reporting et de la mise en œuvre

5- Suivi

- Faire vivre et suivre sa démarche de prévention des risques

6- Évaluation des connaissances

Moyens pédagogiques

Échanges théoriques commentés et illustrés par des cas concrets. Participation active des stagiaires au travers d'ateliers pratiques et de quiz

Intervenant

Formateur Expert prévention des risques

Durée / Nombre de stagiaires

De 1 à 2 jours soit 7 à 14 heures,
De 1 à 12 stagiaires

Public concerné

Toute personne en charge de la prévention des risques

Prérequis

Pas de pré-requis.

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Évaluation des connaissances acquises

Quiz final

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par AdoxaPrev, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. AdoxaPrev prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.